

À propos de la géographie politique : la parole est à Friedrich Ratzel

Jean Bergevin

Volume 33, Number 88, 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022000ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022000ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bergevin, J. (1989). À propos de la géographie politique : la parole est à Friedrich Ratzel. *Cahiers de géographie du Québec*, 33(88), 59–66.
<https://doi.org/10.7202/022000ar>

À PROPOS DE LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE : LA PAROLE EST À FRIEDRICH RATZEL

par

Jean BERGEVIN

951 rue Scott
Québec (Québec), G1R 3E1

La période qui s'étend entre la publication d'un ouvrage et sa traduction constitue un bon indicateur de sa portée au sein d'une communauté linguistique. Le cas de *Politische Geographie* de Friedrich Ratzel (1844-1904) est particulièrement révélateur. En effet, 90 ans séparent l'édition allemande de 1897 de la traduction française d'un choix de textes publié chez Fayard en 1987 dans la collection « Géopolitiques et stratégies ». Si cette initiative visait à présenter aux lecteurs francophones les concepts fondamentaux de la *Géographie politique*, elles restaient cependant guidées par cette interprétation fort répandue associant le livre de Ratzel à « ... une dernière tentative académique de mettre la géographie au service du Reich » (avant-propos de Michel Korinman, p. 14). Le choix des textes tirés de l'édition de 1903 qu'a effectué Charles Hussy, responsable scientifique de la traduction présentée ici, nous apparaît s'inscrire dans une perspective différente. Reflet du climat intellectuel régnant au Département de géographie de l'Université de Genève où une part de la réflexion trouve notamment dans l'œuvre ratzélienne une source d'inspiration, la publication d'une portion de *Politische Geographie* exprime une vision actuelle de la géographie. Son objet consisterait « ... à expliquer le rôle de l'espace dans la connaissance et la pratique des hommes » (Hussy, p. v). Cette position souscrit à la distinction entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme proposée par Luis J. Prieto en sémilogie. Aussi on pouvait s'attendre à ce que cette discipline et la linguistique de Ferdinand de Saussure fournissent à Charles Hussy d'utiles notions pour exposer dans sa préface le projet de géographie politique de Ratzel. « L'interface (ou "structure sémiotique") qui, pour Ratzel, constitue l'État est composé d'un "avers" (signifiant) matériel, c'est-à-dire l'espace physique et d'un "revers" (signifié), le temps social » (*Ibid.*). Le lecteur est ainsi invité dès le départ à ne pas perdre de vue cette entité qu'est l'État fixé au sol. On nous en donne d'ailleurs la possibilité grâce à un choix de textes susceptible de rendre justice aux riches idées du professeur de Leipzig. Certes, la traduction ne couvre pas la totalité de l'ouvrage (l'édition allemande compte 850 pages), mais nous disposons de suffisamment de matière pour approcher la composition théorique de Ratzel, ce que la version publiée chez Fayard permet dans une moindre mesure en raison à la fois de son caractère plus restreint et de la dispersion des chapitres retenus par rapport au texte original.

Charles Hussy dégage de *Politische Geographie* «trois types de discours»: *l'exposé théorique, la référence à l'histoire et l'annotation critique* (p. II). À ces niveaux de lecture nous ajouterons celui plus implicite et englobant, lié au caractère marquant de l'ouvrage pour la discipline. Le texte de Friedrich Ratzel constitue évidemment un témoignage, un point de repère majeur dans l'histoire de la géographie. C'est d'ailleurs en ce sens que nous comprenons l'affirmation de Claude Raffestin qui, dans sa postface, voit dans la contribution de Ratzel «... un moment lourd de l'épistémologie de la géographie» (p. 378) et souligne la possibilité d'en «... faire une lecture d'épistémologie historique» (p. 381). Pour notre part, nous nous efforcerons seulement de mettre en évidence quelques passages susceptibles de révéler certains aspects de la pensée ratzélienne.

ORGANISME ET SYSTÈME

S'il est une notion qui a retenu l'attention des commentateurs de *Politische Geographie* et qui déchaîna la critique c'est bien celle d'organisme. Ratzel présente effectivement les États «... comme des organismes qui entretiennent avec le sol un rapport nécessaire...» (p. 2). C'est pour cette raison qu'il précise que les États «... doivent, de ce fait, être considérés sous un angle géographique» (*Ibid.*). Notons toutefois que l'auteur allemand est lui-même conscient des limites de cette analogie qui, à ses yeux, convient mieux aux États primitifs (p. 19) et reste souvent inféconde (p. 20). Il reconnaît par ailleurs que le recours à ce procédé de langage en science comporte des risques: «les images engendrent des images plutôt que des idées. C'est là le danger des métaphores scientifiques (p. 104, note 3). Cette position ne l'empêchera pas d'utiliser un vocabulaire biologique tout au long de son ouvrage: il sera question d'organismes bien sûr, mais aussi d'organes, de cellules, de tissu cellulaire, de parties vitales, etc. Mais la métaphore «organiciste» ne doit pas être confondue avec un réductionnisme biologique. Aussi Claude Raffestin a sans doute raison d'insister sur cette question. «S'il est vrai, nul ne songe à le nier, que ses métaphores sont marquées par la terminologie empruntée à la biologie, ses raisonnements ne sont pas décalqués de ceux de la biologie. Le chercheur moderne, en sciences de l'homme, fait-il du réductionnisme physique chaque fois qu'il métaphorise l'entropie ou la théorie des systèmes?» (p. 380). Et si on présentait Ratzel comme un «chercheur moderne»? Au risque de tomber dans l'anachronisme, nous sommes tenté de voir dans les images de l'organisme et des organes une conception qui aujourd'hui s'exprimerait par les mots «système», «sous-système», «composants», etc. À partir du moment où on retrouve ce souci de montrer les dépendances mutuelles entre les éléments qui fondent l'État et en expliquent les modifications, c'est effectivement une impression de système qui se dégage.

LE SOL, LE PEUPLE ET L'ÉTAT

Dans l'avant-propos de la première édition (1897) reproduit dans la présente traduction, Ratzel affirme que «... ce qui reste désormais à faire pour hisser à un niveau supérieure l'ensemble de la géographie politique, ne peut venir que de l'étude comparative des relations qu'entretiennent l'État et le sol» (p. 2). Cette approche relationnelle guide le géographe allemand tout au long de son développement. La dimension géographique fondamentale reste ici le sol. C'est d'ailleurs parce qu'il précède l'État dans le temps,

que la prise en compte du sol favorise ce recul qui distingue la géographie politique de l'histoire politique (p. 18). Les références historiques ne seront pas pour autant exclues. Au contraire elles viennent appuyer et illustrer les énoncés de l'auteur. Dans cette perspective, la parcelle d'humanité et de sol terrestre qu'est l'État (p. 13) s'analyse d'abord à travers les liens qui se nouent entre un peuple et le territoire qu'il habite ; ce premier étant d'ailleurs défini comme «... un groupe de communautés ou d'individus politiquement associés, qui ne sont pas nécessairement apparentés par l'origine ou par la langue, mais unis spatialement par un sol commun » (*Ibid.*).

Ces relations entre un groupe et le sol qu'il occupe donnent naissance à l'État car «... toute attache au sol d'un peuple ou d'un petit groupe d'hommes tend à revêtir des formes politiques et toute entité politique cherche à tisser des liens avec le sol » (p. 33). L'État participe d'un faisceau relationnel ; il reste «... une organisation progressive du sol, par le biais d'une relation toujours plus étroite avec le peuple. Les liens tissés entre le peuple et le sol se multiplient au fur et à mesure que croît le nombre des habitants fixés sur un même espace » (p. 15). Ratzel affirme clairement que les groupements humains précèdent la formation étatique. « L'État émerge seulement quand la collectivité s'unit dans la poursuite de buts qui sont exclusivement des buts collectifs, et ne peuvent être atteints que par des efforts communs d'une certaine durée » (p. 129). L'union étroite entre le peuple et son territoire implique l'existence d'un État unique pour un espace donné (p. 17). D'ailleurs c'est à l'État que revient le rôle d'en préserver l'intégrité (p. 37).

Si le sol est le fondement matériel de l'organisation étatique (p. 21), il continue à exercer son influence bien après la mise en place de celui-ci. «... l'État se maintient par les moyens même qui ont permis sa naissance. Cela signifie que le fondement physique de l'État assigne à son existence et surtout à son développement des objectifs contraignants, leur communique des impulsions déterminées » (p. 99). Ainsi, par exemple, la politique des nationalités de l'Allemagne du début du XX^e siècle constituait aux yeux de Ratzel «... une régression vers une approche non territoriale. Elle voit en effet dans le peuple, défini par la communauté linguistique, le principe même de l'État, sans prendre en compte le sol. Elle ne saurait prévaloir à la longue contre la politique géographique qui, elle, s'attache d'abord à la considération du sol » (p. 44). Et plus loin il poursuit en affirmant que « la politique strictement nationale est portée par une volonté d'affranchissement vis-à-vis des conditions géographiques liées aux sol (sic), mais elle se trouve vaincue inmanquablement par ces dernières et finit toujours par se plier à leur contrainte » (p. 202-203). Nous sommes bien loin ici de cette affinité que certains ont vu entre les propos de Ratzel et l'idéologie nazie.

Les conditions physiques représentent une donnée de base qui, sans être unique, marque inégalement la vie humaine et l'organisation politique, et ce à tous ses stades. Ratzel précise toutefois que les liens avec le sol varient directement selon le niveau de développement. «... l'indigence culturelle va toujours de pair avec un sens territorial pauvre, borné. Le lien social, en revanche, se raffermi toujours lorsque le lien géographique s'affaiblit : l'un et l'autre se complètent pour assurer la cohésion du peuple » (p. 36). Une part importante de cette cohésion est assurée par l'économie.

LE SOL, L'ÉCONOMIE ET L'ÉTAT

Bien que le sol joue un rôle de premier plan dans l'émergence de l'État, ce premier touche d'abord le « ménage individuel » (p. 66). Les conditions physiques interviennent

dans la constitution de l'État car elles affectent avant tout le peuple dont les caractéristiques lui sont imprimées par le sol qui l'a vu naître (p. 14). « Le peuple est cet être organique qui, grâce au travail individuel tout au long de son évolution, croît de plus en plus intimement en lien avec le sol, et qui fait participer le sol lui-même à cette évolution » (p. 55). Le mode de vie du groupe reste une réponse aux caractéristiques de son habitat (p. 217). La mise en valeur du sol nous place dans le domaine économique et revêt une grande importance pour l'État. « Plus l'individu labourant, semant, récoltant incorpore de travail dans sa portion de terre, et plus celle-ci prend à ses yeux de prix ; plus il s'y attache solidement, et plus il en augmente la valeur politique, c'est-à-dire plus les liens se resserrent, à travers tous ces maillons intermédiaires, entre la collectivité et l'État » (p. 59). Cette imbrication du peuple et du sol qu'il met en valeur fonde l'organisme économique dont les particularités se répercutent sur l'organisme étatique. C'est que la variété des conditions géographiques au sein d'un même pays produit des différences économiques qui se traduisent au plan politique. Ainsi :

« le travail économique, lui, dépend du climat et de la nature du sol, et il confère aux régions d'un pays des rôles économiques et politiques profondément différents. Si un pays a besoin d'une province pour ses céréales, d'une autre pour son bois et d'une troisième pour ses mines d'argent, et si pour ces raisons il se les approprie, alors elles deviennent effectivement comme autant d'organes de l'organisme économique. Aussi longtemps que ce dernier fonctionne de telle manière que les régions impliquées y trouvent leur compte, la cohésion interne ne fait que se renforcer. S'il vient à perdre l'une d'elles, c'est l'ensemble qui s'en trouve appauvri et déséquilibré » (p. 26-27).

À propos de cette étroite dépendance entre les sphères économique et politique, Ratzel souligne à quel point un peuple vaincu peut améliorer sa position politique vis-à-vis le vainqueur en raison de ce qu'il nomme la « force du sol » (p. 70). Nous citerons seulement un passage dans lequel l'historien retrouvera sans doute des éléments fort pertinents pour l'intelligence de certains aspects de l'histoire du Canada. En effet :

« Le sol, chez un peuple assujéti, semble avoir perdu toute force politique : il n'apporte apparemment plus que des bénéfices économiques aux individus qui l'exploitent. Cependant, ici comme ailleurs et tant que les habitants soumis n'ont pu être expulsés, le sol affirme peu à peu sa puissance. Les vaincus ont toujours l'avantage d'habiter un territoire qui leur appartient de par leur travail ; il y sont, au sens le plus entier, « chez eux ». Les vainqueurs au contraire sont des intrus et ils deviennent dépendants du travail de leurs sujets sur le sol qu'eux, les maîtres, ne possèdent qu'au sens politique. Les premiers, qui accroissent les richesses de la terre, se multiplient souvent plus rapidement que les seconds » (p. 70-71).

Les liens économiques consubstantiels à la mise en valeur de la surface terrestre précèdent les rapports politiques car « ... l'économie est plus proche du sol que la politique » (p. 59). Aussi, de la répartition du sol dépendra notamment l'influence politique des classes (p. 60). Cette logique d'ensemble dans laquelle la politique suit l'économique ne s'exercerait pas seulement au sein de chaque pays ; les relations commerciales à l'échelle internationale affectent la cohésion des diverses entités politiques et menacent même leur indépendance. « Le commerce mondial tend à transformer toute la terre en un organisme économique unique, au sein duquel les peuples et les pays ne seront que des organes plus ou moins subordonnés. Combien de courants commerciaux convergent déjà sur Londres ! Il faut à un peuple une extrême énergie et beaucoup de ténacité pour conserver son indépendance culturelle et politique au milieu de ce mouvement de concentration » (p. 28). Comment ne pas apprécier la justesse de cette idée qui, peut-être aujourd'hui plus qu'au tournant du siècle dernier, soulève des questions à inscrire dans une problématique mondiale ?

LE SOL ET LA VALEUR POLITIQUE

La formation étatique émerge du processus relationnel découlant de la nécessité pour l'individu et le groupe de tirer leurs moyens de subsistance du sol. Ceci dit, la valeur politique de ce dernier reste relative et variable et ce à la fois dans le temps et dans l'espace. L'histoire a montré, en effet, qu'aux vicissitudes de l'occupation de la surface terrestre s'associent également des changements dans la valeur des territoires. Le thème de la valeur politique s'organise chez Ratzel autour de trois concepts-clé : la position, l'étendue et la frontière. Ceux-ci seraient l'expression géographique de l'association entre le peuple et le sol (p. 14). Le géographe allemand y consacre d'ailleurs de longs développements. Dans sa préface, Charles Hussy souligne que ces concepts correspondent à la triade euclidienne point-surface-ligne (p. iv). Éléments fondamentaux de la géométrie, ces données deviennent pour Ratzel les concepts « foyers » vers lesquels converge son analyse.

La position

« La position d'un pays signifiant aussi son appartenance à une certaine portion de la surface terrestre, elle lègue à ce pays un certain nombre de caractéristiques naturelles. [...] Mais la position fait également droit à l'appartenance à tel ou tel groupe d'États, qui sont voisins les uns des autres. Enfin, en-dehors de toutes ces incidences de l'environnement, la position comme telle constitue une caractéristique du lieu ou du pays relativement à d'autres. [...] Le fait de rapporter la vie d'un lieu ou d'un pays au cadre plus vaste dans lequel il s'inscrit, confère au concept de position un contenu qui déborde les réponses topographiques à la question : "où ?". La position signifie, en ce sens, une relation vivante, faite d'influences réciproques, et ne doit donc pas non plus être comprise comme la juxtaposition mécanique de régions proches les unes des autres : une articulation organique » (p. 232).

Ratzel consacre une section entière de sa *Géographie politique* au thème de la position. Distinguant d'abord les positions générales, spécifiques, naturelles et politiques, il en vient à proposer une typologie qu'il illustre par différents exemples (le Canada occuperait ainsi une position de flanc, alors que la Suisse relèverait d'une position encerclée). Si la position naturelle des pays intéresse la géographie et s'appréhende en termes de localisation, « une autre série illimitée de déterminations découle des relations de ces positions entre elles. À ces deux sortes de position s'attachent les États, les villes, les frontières, les routes et tout ce que les hommes peuvent susciter sur terre en fait de formations politiques ; autrement dit, aux positions naturelles se superposent des positions politiques » (p. 235). Découlant souvent de considérations développées à l'échelle planétaire, la position n'est pas étrangère à la part accordée au sol dans l'analyse de l'État. « Dès lors que le sol constitue le fondement inaliénable des États, il est normal que la répartition des terres à la surface du globe soit d'une importance décisive » (p. 245). Dans cette perspective, la différenciation climatique intervient aussi. N'est-elle pas une variable affectant le potentiel des terres ? Non seulement la position permet d'apprécier la situation d'un État à un moment donné, mais elle représente aussi une base pour en juger l'évolution. « Toute croissance, de même que toute régression, signifie un changement de position » (p. 110). Si la position occupe le premier rang au sein de la triade conceptuelle de Ratzel, elle ne peut s'envisager sans l'étendue.

L'étendue

Nous avons vu que l'étendue correspond à la surface chez Euclide. Pour Ratzel, il sera ici question de l'extension des pays dans l'espace et de la variation de cette étendue dans le temps. Ce phénomène est profondément politique car le mouvement des peuples s'effectue sur un espace fini.

« La croissance étatique a puisé dans les 135 millions de km² de terre émergée que représente le substrat terrestre, et son influence s'est propagée sur les 375 millions de km² de surface marine. [...] En même temps que communément attachés au support terrestre, les contacts des différents pays et leurs relations croisées s'établissent de manière telle qu'en dépit de toutes les différences et lignes-frontières, aucun d'eux n'est pensable comme une entité close menant un existence à part. Dès lors que ces 510 millions de km² posent les limites de la croissance politique, les pays ont dû, plus ils croissaient et se multipliaient, s'approcher des autres et entrer en interactions d'autant plus étroites » (p. 276).

Ainsi, le seul caractère fini de la surface terrestre a des implications politiques. Cette réflexion s'apparente à une situation de jeu à somme nulle dans la mesure où ce que l'un occupe, l'autre le perd. À cet égard l'idée témoignerait encore ici d'un entendement voisin de la conception systémiste.

L'étendue de l'État influence la conscience spatiale et les actions qui en découlent. Ainsi « la grandeur des espaces dans lesquels nous projetons nos idées et nos projets politiques est entièrement subordonnée à l'étendue dans laquelle nous nous mouvons. Aussi existe-t-il des petites et des grandes conceptions de l'espace, cette conception croît et décroît avec l'étendue dans laquelle on vit. La grande étendue incite au déploiement, la petite au contraire égare dans le confinement craintif » (p. 288). Cette règle doit être reliée à l'évolution étatique. Pour Ratzel la grande dimension profite à l'État alors que la petite peut être nuisible ; dans le cas d'un État en « décomposition » elle contribue à son déclin (p. 180). Mais il ne faut pas croire que l'extension du domaine étatique est l'unique facteur expliquant la destinée de l'État. Ainsi, par exemple, « la rapide succession ... de grands empires, en définitive aussi éphémères les uns que les autres, nous enseigne que ce n'est pas l'étendue de l'espace en soi, mais la manière dont cette étendue est occupée, qui garantit la cohésion et la durée de l'État » (*Ibid.*). Cette référence à la « manière » dont se fait l'occupation du territoire permet au professeur de Leipzig d'alléger en quelque sorte l'influence du sol. Ce passage, comme bien d'autres, ne doit pas être négligé quand vient le temps de situer Ratzel au plan épistémologique.

La frontière

Ratzel présente la frontière comme un stade temporaire qui exprime un mouvement. Cette conception vaut pour les phénomènes physiques (la ligne de rivage par exemple) et humains (la frontière politique). Dans tous les cas, il importe de distinguer la ligne frontière de la zone frontière. « La zone frontière représente la chose réelle, la ligne frontière son abstraction. [...] Toutes les lignes frontières auxquelles a affaire la géographie : les lignes côtières, les lignes isothermes, les limites des neiges ou des névés, les limites de végétation, les frontières entre peuples et entre États, toutes ont la même nature. Que ce soit le scientifique qui les trace par ses mesures ou le diplomate par ses traités, elles sont irréelles » (p. 330). Si l'étendue et la frontière entretiennent des rapports directs, c'est qu'il existe une règle géométrique selon laquelle le rapport entre

une surface et son périmètre ne varie pas dans la même proportion. « ... cela veut dire qu'un petit État a proportionnellement des frontières plus longues qu'un grand État, ou encore : plus un État grandit, plus diminue relativement la longueur de sa frontière » (p. 366). Le rapport entre la surface et le périmètre est fort utile une fois transposé en géographie politique. Il permet à la fois d'exprimer les changements quantitatifs et qualitatifs qui touchent un État. « La frontière, organe périphérique de l'État, est le vecteur de sa croissance aussi bien que de sa consolidation et elle effectue solidairement toutes les transformations de l'organisme » (p. 120). La fonction de la frontière dépend étroitement du rôle de l'État (p. 124). Aussi, on comprendra que toute analyse des frontières ne doit se faire qu'en rapport avec le reste du pays (p. 371).

« La frontière n'est que l'expression du mouvement externe, ou de la croissance des États, qui puise aux mêmes forces nationales que la croissance interne. Plus la première en exige, moins il en reste pour la seconde ; plus l'autre tarde à trouver son point d'achèvement, plus celle-ci traîne en longueur. L'achèvement des frontières n'est pas indispensable à la maturité d'un peuple, pourtant il en accélère la venue et rend le peuple plus tôt "accompli", tout en posant des limites, au sens littéral du mot, à son développement » (p. 358).

Tout comme pour la position, Ratzel propose une typologie des frontières (p. 337 sq). Nous ne rapporterons pas ici le contenu de sa classification. Nous soulignerons seulement qu'à ses yeux la valeur d'une frontière n'est pas à chercher dans son type. Ainsi, par exemple, « la frontière naturelle n'est pas a priori une bonne frontière. Cette qualité dépend autant du type de pays et du peuple lui-même, que de la position. Avec l'autonomie d'un pays croît également la valeur de ses frontières et inversement, plus il devient dépendant, plus leur valeur baisse » (p. 359).

Cette dernière citation traduit bien l'entrelacement des notions utilisées par Ratzel. Bien que celles-ci soient exposées à travers différents sujets, il est clair que l'ouvrage vise dans son ensemble à expliquer, à partir de considérations géographiques, ce phénomène distinctif qu'est l'État. Ses particularités s'appréhendent par la mise en évidence d'un faisceau complexe de relations au sein duquel le sol et le peuple demeurent des pôles essentiels. La conception de Ratzel forme donc un tout. S'acharner à en extraire des thèmes-choc comme celui de l'expansion et de la guerre, repris notamment par ceux qui voient dans *Politische Geographie* un texte fondateur pour la géopolitique, conduit inévitablement à en pervertir l'esprit. Nous ne nierons pas ici que le professeur de Leipzig aborde les questions de la croissance des États, de la conquête et de la guerre. Charles Hussy précise d'ailleurs que l'édition de 1903 portait en sous-titre « ou la géographie des États, de la circulation et de la guerre », sous-titre que les responsables de cette traduction n'ont pas jugé bon d'inscrire en page couverture ni en page titre. Mais si l'impérialisme et le bellicisme demeurent des thèmes pertinents pour qui s'intéresse à la géographie et à son histoire, nous avouons cependant qu'ils ne traversent pas l'ouvrage abordé ici. Ceci dit, le mieux reste encore que chacun se fasse sa propre opinion. Et c'est justement la plus grande utilité et qualité de cette traduction. Ce choix de textes offert aux lecteurs francophones équivaut en quelque sorte à redonner la parole à Ratzel. Depuis le temps qu'on parle à sa place...

SOURCES CITÉS

RATZEL, Friedrich (1987) *La Géographie politique. Les concepts fondamentaux*. Choix de textes et traduction de l'allemand par François Ewald. Avant-propos de Michel Korinman. Paris, Fayard, 220 p.

_____ (1988) *Géographie politique*. Traduction de Pierre Rusch. Direction scientifique et préface de Charles Hussy. Postface de Claude Raffestin. Lausanne/Genève, Éditions régionales européennes S.A., 385 p.

(Acceptation définitive en décembre 1988)